

in font

Bulletin Municipal - Janvier 2017

N°43

fontCOUVERTE

www.fontcouverte17.fr



NOTRE DOSSIER p 6-7

Espace et Médiathèque René GUILLOT



2017

Bonne Année

2

LE MOT
DU MAIRE

3

LA FIBRE
OPTIQUE
ARRIVE

4

FONTCOUVERTE
SOLIDAIRE
DE LA
CROIX-ROUGE

LE MOT DU MAIRE



Deux projets importants pour la commune de Fontcouverte ont vu leur aboutissement en 2016. Ils seront opérationnels en 2017.

La médiathèque vient d'être réceptionnée, à la satisfaction de Claudine Bruneteau, adjointe en charge des bâtiments. Maintenant c'est au tour de Francis Grellier, en charge du projet, d'aménager le lieu et de réfléchir à son animation, en partenariat avec l'équipe de bénévoles. Merci à tous ainsi qu'à la médiathèque départementale qui a répondu avec compétence à chacune de nos sollicitations. Fontcouverte était surtout connue pour ses aménagements sportifs. Avec ce nouvel équipement, nous investissons le domaine culturel. A vous de vous l'approprier et d'en profiter !

Dans un tout autre domaine, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui aura duré plus de quatre années, vient d'être soumis à l'enquête publique. Il appartient maintenant au conseil municipal de l'approuver. L'élaboration de ce document a demandé beaucoup de temps car nous avons souhaité faire une large concertation : deux ateliers citoyens se sont tenus et deux réunions publiques ont été suivies par 127 personnes.

Pourquoi tant de temps ? Pourquoi tant de réunions ? Le PLU est un document important qui permet de réfléchir au développement de la commune, c'est pourquoi nous avons tenu à faire participer le public. Pendant toute cette période, la réglementation a également évolué, il a fallu assimiler les nouvelles règles et les expliquer.

Ces nouvelles mesures sont plébiscitées d'un point de vue général : diminution de la consommation des terres agricoles, protection des espaces naturels... Mais ramenées à l'échelle communale, c'est une tout autre affaire, et l'élu local se retrouve bien seul pour expliquer que le monde bouge et que les règles ne sont pas immuables. Je remercie Sylvain Lespinasse, adjoint en charge de l'urbanisme, pour son implication à mes côtés dans cet exercice délicat.

Comme vous le voyez, l'année 2017 sera active et je sais pouvoir compter sur le dévouement des élus et des agents communaux pour mener à bien ces nouveaux défis.

En ce début d'année, le conseil municipal, les agents communaux et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 ! Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite.

Jean-Claude CLASSIQUE

TRAVAUX

ECOLE MATERNELLE

La baie vitrée de la classe n°2 et l'ensemble verrière du réfectoire ont été remplacés afin d'assurer une meilleure étanchéité et isolation thermique de ces locaux.

Le montant des travaux est de 21 000€.

Pour cette opération, le Conseil Départemental a accordé une subvention de 5 250 €.

ATELIERS MUNICIPAUX

Installés dans un bâtiment construit depuis une trentaine d'années, les ateliers municipaux justifiaient d'une rénovation et d'une mise en conformité. Une partie de ce local vient d'être isolée et ré-agencée. Des sanitaires avec douche, adaptés PMR, ont été créés. Le vestiaire et le bureau ont été réaménagés. Les agents disposent également d'un coin cuisine pour la pause repas de midi.

Le coût de ces travaux est de 25 347 €.

En même temps, le chauffage au fuel de cet espace a été remplacé par un poêle à granulés bois labellisé « flamme verte » pour un montant de 5 335 €. Le Conseil Régional subventionne cet équipement à hauteur de 2 001 €.



Verrière



Espace repas

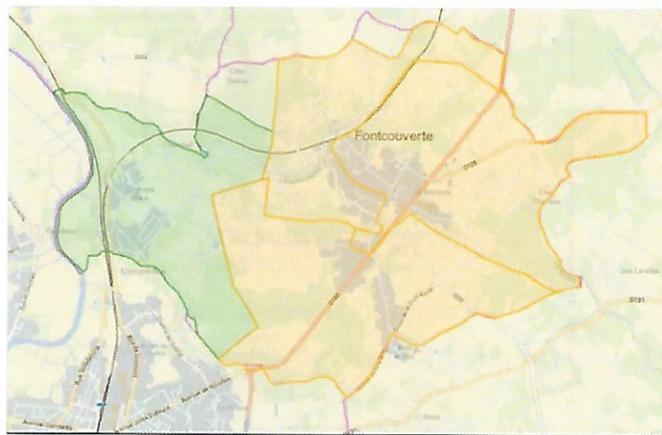
LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A DEBUTÉ

En ce début d'année 2017, nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer en matière de communication. Nos connexions internet pourront bientôt être plus aisées grâce à l'installation du réseau de fibre optique.

Le déploiement est en cours sur Fontcouverte. Plusieurs zones sont prévues pour 2017 :

- la première zone couvre la partie de la commune qui jouxte Saintes et s'étend de Lormont Bas jusqu'au village de Chaumet les Violettes. Les câblages sont en cours et l'armoire de connexion est installée.
- les travaux de raccordement de la deuxième zone débuteront dans quelques semaines et le secteur concerné couvrira une partie du bourg de Fontcouverte, la Sauzaie et le village de Chez Thoreau.

Sur notre secteur, ce réseau fibre est mis en oeuvre par Orange. Il utilisera les infrastructures existantes, à savoir le réseau aérien ou souterrain, ce qui permet son déploiement aussi rapidement. Aujourd'hui, vous pourrez suivre le déploiement du réseau en vous rendant à l'adresse internet suivante : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>.



ENTRETIEN

La commune de Fontcouverte a réalisé en 2016 de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration de notre voirie communale : gestion des eaux pluviales dans les virages de la route de la Brumanderie, renforcement route de Montvallon et reprise du revêtement, gestion des eaux pluviales et renforcement du virage Chez Coudin, création de fossé route du bois Yonnet, etc.

La sécurité n'est pas en reste avec la pose de ralentisseurs devant l'école élémentaire. Notre radar pédagogique mobile vous indique la vitesse à ne pas dépasser. Il changera bientôt d'emplacement !

Cinq opérations d'investissement ont été réalisées : reconstruction d'un muret à Chaumet les Violettes, réfection des trottoirs et de la chaussée au lotissement des Bleuets, réfection des trottoirs aux lotissements de la rue des Chênes et de la rue des Genêts, enfouissement des réseaux électriques et télécom au village Chez Thoreau.

Ces travaux décidés par le Conseil Municipal améliorent notre sécurité, entretiennent notre réseau, embellissent notre vie quotidienne et notre environnement.



Directeur de publication :

Jean-Claude Classique

Rédaction :

La commission communication

Mise en page et impression :

Actiade (Fontcouverte)

Tirage à 1200 ex

Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Fax : 05 46 92 68 86

Courriel : mairie@fontcouverte17.fr

Site : www.fontcouverte17.fr



FONTCOUVERTE SOLIDAIRE DE LA croix-rouge française

En partenariat avec la Croix-Rouge de Saintes, la commune souhaite organiser, plusieurs fois par an, des **collectes de vêtements et chaussures pour adultes ou enfants, linge de maison, vêtements et accessoires pour bébés, le tout en bon état**. Les biens collectés, après être triés par la Croix-Rouge, seront ensuite soit donnés localement, soit revendus à prix modique dans la vestiboutique située 4, place Emile Combes à Saintes.

Par vos dons, vous pouvez contribuer à l'action de solidarité sociale que mène la croix-rouge auprès des habitants de notre secteur. MERCI pour eux.

Les prochaines collectes auront lieu :

Samedi 11 février et samedi 8 avril 2017 à la Mairie de 9h30 à 12h00

Vos dons doivent être apportés dans des cartons ou sacs propres et fermés.

Renseignements à l'accueil de la Mairie ou auprès de Francis GRELLIER : 06 12 16 93 48



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE

Qu'est-ce que l'accompagnement SNC ?

Un **soutien** personnalisé et gratuit, sans limite de durée.
Un **échange** régulier et concret sur la recherche d'un emploi.

A qui s'adresse l'accompagnement ?

À tout **chercheur d'emploi en droit de travailler**, quels que soient : sa situation, son domaine d'activité et ses qualifications.

Qui sont les accompagnateurs ?

Des **citoyens engagés**, actifs ou retraités, qui donnent du temps bénévolement à des chercheurs d'emploi.

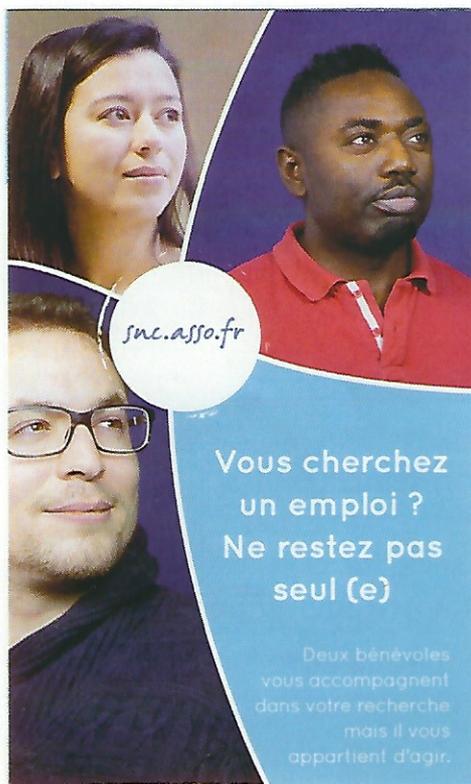
Comment se déroule l'accompagnement ?

Les **rendez-vous** ont généralement lieu dans un lieu public et convivial (café, maison de quartier, etc.).
Vos accompagnateurs vous **écoutent** sans vous juger, ils vous aident à **construire** votre projet professionnel et vous **conseillent** sur les démarches à entreprendre.



Bénévole accompagnateur, pourquoi pas vous ?

Les personnes au chômage sont seules, vous pouvez les aider.



Vous cherchez un emploi ? Ne restez pas seul (e)

Deux bénévoles vous accompagnent dans votre recherche mais il vous appartient d'agir.

Groupe SNC Saintes
snc.saintes@snc.asso.fr

François MANUEL
06 11 74 63 60



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Changement à partir du 13 mars 2017



A la demande du Ministère de l'intérieur, l'instruction des cartes d'identité se fera exclusivement sur les stations biométriques à disposition dans 27 communes du département, dont la Mairie de SAINTES. **Une prise de rendez-vous sera nécessaire afin d'effectuer la prise d'empreinte et la vérification du dossier (Contact : 05 46 92 34 45).**

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Bon à savoir : Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne sera disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

ORDURES MENAGERES : verte, bleue, grise, jaune

La Communauté d'agglomération de Saintes organise le ramassage de nos déchets jusqu'à notre porte, à l'exception des déchets verts à composter ou à apporter à la déchetterie. Au total, ce sont environ 7 à 8 ramassages mensuels.

Nous disposons d'un calendrier qui nous fixe les dates (à conserver précieusement). Le cas échéant, il est en ligne sur le site Internet de la Communauté d'agglomération (rubrique : => au service des habitants => service pour vos déchets => accéder à mon calendrier de collecte)

Le ramassage s'effectue en matinée avant 13 heures. Pour ne pas décorer notre commune avec les containers ou les sacs jaunes, et éviter que ces derniers soient éventrés, inutile de les mettre sur la rue trop à l'avance... Une entente avec un voisin peut participer à cette discipline collective .

Pas de prime pour le premier qui sort son sac jaune ou sa poubelle !



La divagation des chiens représente un danger tant pour les personnes que pour les autres animaux domestiques

Soyons vigilants



DIVAGATION DES CHIENS

Face à l'augmentation des gênes occasionnées par la divagation des chiens, nous rappelons la réglementation :

Conformément à l'article L211-19-1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats sur la voie publique, dans les champs, les récoltes et les bois, à l'exception des chiens de chasse et des chiens accompagnant les troupeaux quand ils sont utilisés sous la surveillance directe et immédiate de leurs maîtres et que ces derniers en ont une parfaite maîtrise

Tout chien circulant sur la voie publique doit être tenu en laisse et être porteur d'un collier sur lequel sont gravés les nom et adresse du propriétaire.

Depuis le 3 juillet 2011, tout animal de compagnie doit disposer d'une identification par puce électronique.



Les chiens errants pourront être capturés et confiés à la SPA de Saintes, à la diligence du maire.

Le propriétaire devra s'acquitter des frais de fourrière avant la restitution de son animal.

Les arrêtés préfectoraux concernant ces nuisances sont consultables en mairie.

LES TRAVAUX SONT ACHEVES, PLACE AUX EQUIPEMENTS

Les travaux du bâtiment de l'espace René GUILLOT sont achevés. Il hébergera prochainement la médiathèque municipale sur une surface de 200 m² de plain-pied. Il comprendra aussi deux salles d'activités : l'une de 80m² au rez de chaussée, l'autre de 40 m² à l'étage. La réalisation de ces travaux s'est déroulée dans le respect des planning et budget prévisionnels. La réception de l'ouvrage est intervenue le 13 décembre 2016 et la levée des réserves a eu lieu le 10 janvier 2017.

Nous remercions tous les intervenants qui ont oeuvré à la réalisation de l'ouvrage pour leurs prestations, leur prise en compte de la spécificité du site et leur disponibilité. Nos remerciements vont aussi à l'Etat et la D.R.A.C. Poitou-Charentes, à l'ex région Poitou-Charentes, et au Conseil Départemental de Charente-Maritime, dont les aides financières ont fortement contribué à la concrétisation de ce projet. Celui-ci va permettre aux Fontcouvertois(es) de disposer d'un lieu culturel moderne et particulièrement attractif.



QUE RESTE-T-IL A FAIRE ?

Courant janvier et février 2017, les équipements intérieurs seront installés (espace lecture, cimaises, rayonnages, etc). Quelques aménagements extérieurs restent aussi à réaliser. Le déménagement de la médiathèque est prévu pour mars et l'ouverture au public sur le nouveau site est envisagée pour fin mars ou début avril, avec des horaires élargis. Les adhérents et Fontcouvertois seront conviés à venir découvrir ce nouvel espace dès son ouverture. Toutefois, pour cause d'élections présidentielles et législatives au cours du 2^{ème} trimestre 2017, l'inauguration officielle de l'espace René GUILLOT ne pourra intervenir qu'à l'automne.

LE COMITE DE PILOTAGE (COFIL) EST OPERATIONNEL

Le comité de pilotage de la médiathèque a été installé officiellement par M. le Maire lors de sa première réunion le 7 décembre. Après avoir rappelé la promesse faite à la population de disposer d'un lieu culturel fort sur la commune, M. le Maire a précisé l'objet et les missions du COFIL et souligné le rôle essentiel des bénévoles dans le fonctionnement de la médiathèque. Il a aussi fait état de l'effort à porter vers le public adolescent.

Le COFIL a ensuite travaillé sur le choix des acquisitions, le règlement intérieur, la charte informatique, les futurs horaires d'ouverture, les conditions de prêts des ouvrages.

ET POURQUOI PAS VOUS ?

Pour organiser et mener à bien toutes ces activités au service de la population, la médiathèque pourra évidemment compter sur le dévouement des bénévoles et de Christelle Foucher (*cf ci-contre*).

Pour proposer aux Fontcouvertois(es) les activités complémentaires envisagées dans le cadre du projet culturel communal, nous aurons besoin de bénévoles supplémentaires.

Nous invitons celles et ceux parmi vous qui souhaitent contribuer au développement de la culture et/ou du lien social sur Fontcouverte à rejoindre l'équipe des bénévoles.

Si vous avez une passion ou des compétences particulières avec l'envie de les partager avec des jeunes ou des adultes, si vous disposez d'un peu de temps libre, pourquoi ne pas encadrer un atelier ou une animation spécifique, ou simplement participer aux permanences ?

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions ou projets.

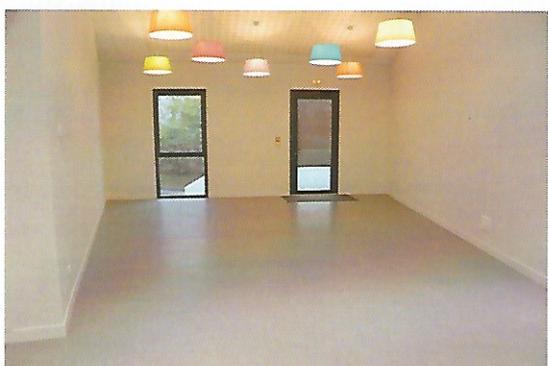
Renseignements auprès de Francis GRELLIER : 06 12 16 93 48 ou adjoint1@fontcouverte17.fr



CONCERTATION AVEC LES JEUNES

Afin de mieux cerner les souhaits des jeunes en matière de livres, CD, documentaires et d'animations, nous avons réuni une quinzaine d'entre eux (filles et garçons répartis du CM2 au lycée) autour de quelques adultes référents. Ces réunions ont eu lieu les samedi 28 mai et 5 novembre 2016 à la Mairie. Elles ont été l'occasion d'écouter les jeunes exprimer leurs attentes multiples et variées concernant la nouvelle médiathèque.

Nous remercions tous les jeunes ayant participé à ces réunions, pour leur travail et leur implication très positive dans ce projet. Leur avis pourra éventuellement être à nouveau sollicité.



ATELIERS ET ANIMATIONS

L'activité traditionnelle de consultation sur place et de prêt de documents (livres, CD, ...), dont les fonds seront étoffés, restera au cœur des services proposés par la médiathèque. Mais le concept retenu prévoit aussi que l'espace René GUILLOT soit un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité multigénérationnel ouvert à tous.

C'est pourquoi, de façon progressive, des activités complémentaires pourront être proposées sous forme d'ateliers, d'animations, d'expositions, de rencontres d'auteurs, de clubs de lectures, de soirées jeux, de conférences...



Depuis le 1er janvier 2017, Christelle FOUCHER a été recrutée à temps partiel par la Commune en qualité d'assistante de la médiathèque. Faisons connaissance.

Christelle, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 43 ans, je suis originaire de ST JEAN d'ANGELY et habite à LE DOUHET. Professionnellement, j'ai travaillé comme chargée de communication au service culturel de la ville de SAINTES. Puis, j'ai exercé le métier de documentaliste en collège et en lycée.

Quels sont vos centres d'intérêts ?

Je suis intéressée par la culture sous toutes ses formes : spectacle vivant (art de la rue en particulier), cinéma, musique (plutôt rock),

et bien entendu la lecture (BD, romans, j'aime beaucoup le genre policier). Je participe aussi activement à plusieurs associations culturelles locales.

Quels sont vos objectifs pour la médiathèque de Fontcouverte ?

Avec les bénévoles et la municipalité, je souhaite contribuer à faire de cette médiathèque un lieu culturel et vivant, multigénérationnel et ouvert à tous. Que ce soit pour découvrir des documents (livres, magazines, CD,...), ou pour pratiquer diverses activités (informatique, ateliers, animations,...), j'aimerais que les Fontcouvertois(es) aient plaisir à s'y retrouver.

VTT FONTCOUVERTE

Une trentaine de licenciés a roulé sur les chemins et les routes de la commune et du département en 2016. L'année avait débuté par notre côté épicurien avec un repas collégial au restaurant. Le 3 avril, le 52^{ème} Gros Roc a regroupé 295 marcheurs et 623 vététistes. Au mois de mai, le groupe VTT a participé à une randonnée organisée sur Blaye. A peine de retour, certains vététistes repartaient à Super Besse pour un stage de descente en montagne. La période estivale achevée, il a fallu organiser le 53^{ème} Gros Roc du 2 octobre (318 marcheurs et les 716 vététistes). Cette épreuve a été mouvementée à cause d'une colonie de frelons. Merci aux pompiers pour leur intervention rapide.

Pour 2017, le club bénéficie d'une nouvelle équipe dirigeante, d'une nouvelle bannière et de nombreux projets. Dynamisme, enthousiasme et bonne humeur seront au service de l'entretien de notre condition physique et de la randonnée en pleine nature. **D'ores et déjà, reprenez le premier dimanche d'avril et d'octobre pour les « Gros Roc ».**

Des sorties club en extérieur sont déjà à l'étude : Ambazac, les monts d'Arrée, stage en montagne, quelques randonnées cyclo-sportives et endurance VTT (La Chapelle des pots...).

Pour cette nouvelle année, le club vous attend nombreux à ses manifestations ou mieux encore pour venir gonfler les rangs du club.



Vous roulez sous notre bannière toute récente des Guêpes Riders !



Pour tout renseignement :
Cyrille 0678701777 ou
VTTFontcouverte@live.com
ou sur notre page facebook :
Fontcouverte VTT.

le nouveau bureau du club VTT



Cyrille DESHOUX
Président



Erick PECHEREAU
Secrétaire



Emmanuel
OGERON
Trésorier

SECTION DANSE



FLASH sur la Section DANSE

La section Danse de Fontcouverte, affiliée à l'Amicale Laïque existe depuis 1998.

Lors de la dernière AG du 12 octobre 2016, le bureau a été entièrement renouvelé. Les membres du bureau sont de gauche à droite sur la photo:

Secrétaire : Dominique Moinard

Présidente : Marie Vert

Trésorière : Emmanuelle Peralta

La professeure de danse/pilates est Aurélia Vert



La section Danse permet à une centaine d'adhérents habitant Fontcouverte, mais aussi Bussac, Chaniers, Vénérand, Ecoyeux ou même Saintes de pratiquer la danse ou le pilates.

A Fontcouverte, on peut commencer la danse dès l'âge de 4 ans en classe d'éveil, puis des cours sont offerts par paliers, des débutants aux avancés.

Les cours pour les jeunes se déroulent le mercredi après-midi de 14h à 20h30.

Mais les adultes ne sont pas oubliés : un cours leur est destiné le lundi soir de 20h30 à 22h.

Quant à pilates, c'est une technique de renforcement musculaire douce, qui est aussi conseillée par les médecins. Les cours se déroulent le mercredi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 19h45 à 20h45.

Le traditionnel spectacle de danse à l'intention des familles comme des Fontcouvertois intéressés aura lieu cette année à la salle des fêtes le samedi 24 juin, voire le dimanche 25 juin. La reprise de clips sera au programme.



Les mineurs qui voyagent devront de nouveau avoir une autorisation de sortie du territoire



À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Cette disposition avait été supprimée en 2012.

Cette autorisation prend la forme d'un formulaire que les parents doivent remplir (Cerfa n°15646*01 téléchargeable sur le site : service-public.fr ou à disposition à l'accueil de la mairie). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

L'autorisation devra préciser la durée de sa validité, dans la limite d'une année. Elle sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité, qu'ils voyagent à titre individuel ou dans un cadre collectif (voyage scolaire, colonie de vacances).

Pour voyager à l'étranger,
le mineur devra présenter :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- L'autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) signée par un titulaire de l'autorité parentale
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal l'ayant signée

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE
AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Attention, l'AST ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires, le passeport seul ne valant plus autorisation de quitter le territoire français.

Ecole de Musique ADMS

Association pour le Développement Musical en Saintonge

Créée en 1986 et agréée par le Conseil Départemental, l'école de musique de l'ADMS rayonne sur une trentaine de communes situées entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély.

Son siège social se situe à Saint Hilaire de Villefranche. Elle fonctionne en harmonie avec l'AAP de Saint-Georges-des-Coteaux, avec cinq professeurs et quelques formations en commun, regroupant au total environ 400 élèves dont 90 adultes de tous niveaux.

L'encadrement de l'ADMS est assuré par une équipe de neuf professeurs professionnels permanents diplômés et le directeur Manuel Audigé.



Les disciplines pratiquées sont les suivantes : piano, guitare, violon, violon alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba et batterie.

La variété des programmes interprétés est très éclectique : de la musique classique, sacrée ou ancienne, à la musique moderne, contemporaine, de film, de jazz, latino, militaire, ...

Les classes instrumentales sont de plusieurs niveaux et se produisent en duos, trios, quatuors... La chorale est composée de soixante chanteurs et l'orchestre d'harmonie de quarante-cinq musiciens. Les ensembles de guitares et de cordes comptent chacun une quinzaine de musiciens.

La pratique collective est l'expression forte de l'ADMS associée à la convivialité, l'échange, et la mixité générationnelle, de sept à quatre-vingt ans, pour le plaisir de tous ses adhérents. L'ADMS participe aussi à des cérémonies commémoratives et propose des concerts dans les églises et les salles municipales.

**Pour tout renseignement (enfants ou adultes)
sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales,
contactez Manuel AUDIGE le directeur, au 06 77 93 04 09 ou 05 46 97 33 96**



Halloween 2016 a eu lieu le 29 oct. Ce fut l'occasion pour les petits et les grands de participer au concours de déguisement et d'assister au spectacle de feu de l'Arche en Sel



Alain CHARNEAU a réuni pour la rando de Fontcouverte en Marche du dimanche 6 novembre 317 marcheurs et 65 vététistes. A cette occasion un chèque de 760€ a été remis à l'association Cardio Saintonge.



Le 11 novembre, une assistance nombreuse et émue a suivi la cérémonie présidée par M. le Maire et la lecture par des enfants de l'école primaire de lettres de jeunes soldats adressées à leurs mères.



ET EN IMAGES...



**Bourse aux livres du 20 novembre,
organisée par FAA**

**Culture à l'honneur à la salle des fêtes en cette fin d'année 2016 :
deux manifestations liées aux livres s'y sont tenues.**

Une première pour la bourse aux livres organisée par Fontcouverte Anim'Actions le 20 novembre, qui a été couronnée de succès. Les nombreux exposants ont rempli la salle et les visiteurs se sont pressés autour des stands.

Les Editions TAMI ont également pu profiter d'une belle affluence, tant au niveau des auteurs et illustrateurs, que des lecteurs en quête de conseils et de trouvailles avant les fêtes.



**C'est le vendredi 2 décembre
que les Editions TAMI
ont organisé leur traditionnel
Salon des Auteurs**



Agenda

FEVRIER

- Vendredi 3** à 20h00 : A.G. de Fontcouverte Anim'Actions à la Mairie (Salle du conseil)
Samedi 4 à 17h30 : Carnaval des enfants, organisé par l'APEF, salle des fêtes
Dimanche 12 à 14h30 : LOTO des chasseurs, salle des fêtes
Samedi 18 à 20h30 : «La boîte à musique (en)chantée de Clotilde», salle des fêtes.
Réservations : 09 63 64 38 37
ou <https://www.facebook.com/fontcouvertéanimation>
Dimanche 19 à 14h30 : LOTO du Football club, salle des fêtes
Mardi 28 à 11h00 : A.G. du Club des aînés, suivi d'un repas, salle des fêtes
Renseignements : 05 46 93 55 04

MARS

- Dimanche 12 de 9h à 17h** : Bourse de l'enfance organisée par l'APEF, salle des fêtes
Dimanche 12 : 79^{ème} Bordeaux-Saintes cycliste - Passage à Fontcouverte prévu vers 15h15
Samedi 18 à 21h00 : Soirée Théâtrale «Assassins associés» par la troupe des Prégliissants, organisée par Fontcouverte Anim'Actions, salle des fêtes
Samedi 25 à 12h00 : Repas Choucroute (ouvert à tous) organisé par le club des aînés, salle des fêtes
Renseignements/inscriptions : 05 43 93 55 04

AVRIL

- Dimanche 2** à 8h00 : Rando VTT et pédestre, organisée par la section VTT, Départ à la salle des fêtes
Dimanche 9 de 10h à 18h : Exposition de créations artisanales, organisée par Fontcouverte Anim'Actions
Salle des fêtes, renseignements : 09 63 64 38 37

in
fontcouverte

www.fontcouverte17.fr

La lettre d'informations municipales dans votre boîte mail !

Pour recevoir la version dématérialisée de la lettre d'informations municipales directement dans votre boîte mail, faites la demande par mail à : mairie@fontcouverte17.fr



ELECTIONS PRESIDENTIELLES : 23 avril 2017 (1^{er} tour)
7 mai 2017 (2^{ème} tour)

ELECTIONS LEGISLATIVES : 11 juin 2017 (1^{er} tour)
18 juin 2017 (2^{ème} tour)